



AUX MEMBRES DU CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

N. réf. : SD
Le 12 février 2020

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 18 février 2020 :

□ QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE.-

- I. Plan d'urgence et d'intervention spécifique : tempête CIARA.-
Question de Mme la Conseillère provinciale Ayse AKTAS.

□ INTERPELLATIONS, INTERVENTIONS DIVERSES.-

- La Province en mal de chiffres.-
Interpellation de M. le Conseiller provincial Luc PARMENTIER.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

Armand BOITE
Président du Conseil provincial

W W W . H A I N A U T . B E

La Direction générale provinciale

Service du Conseil provincial et du Collège
Rue Verte, 13 - 7000 MONS | Tél.: 065 401 742 - 065 401 762 - Fax: 065 319 331

CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

Séance du 18 février 2020

Question orale d'actualité

Plan d'urgence et d'intervention spécifique : tempête CIARA.

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

Dimanche dernier ainsi que la journée du lundi, la tempête CIARA a traversé notre pays en causant d'importants dégâts, notamment dans notre province.

Les médias ont relaté plusieurs milliers d'interventions de la part de nos services de secours (pompiers, police...).

Même si des dégâts conséquents ont été enregistrés, fort heureusement, il n'y a pas eu de blessés graves.

Monsieur le Député, pourriez-vous me dire l'impact de cette tempête sur le territoire de la Province de Hainaut ? Quelles ont été les conséquences plus directes sur les infrastructures de nos institutions provinciales ? Est-ce que nos services ont été impactés par cette tempête ?

À ce sujet, j'ai relevé à travers différents médias que le gouvernement de la Province de Hainaut a fait un appel aux citoyens afin de respecter quelques consignes de précautions.

Monsieur le Député, nous savons que l'une des missions de la Province est la mise en place, à travers son Gouverneur, d'un Plan d'Urgence et d'Intervention (PUI) pour des situations dites d'urgence. Pourriez-vous me dire si un plan spécifique est également prévu pour ce type de situations ? Si oui, pourriez-vous nous le présenter et nous dire également si ce dernier a été activé pour Ciara et quels en sont les retours ?

D'ores et déjà, Monsieur le Député, je vous remercie pour vos réponses.

Ayse AKTAS
Conseillère provinciale



Luc PARMENTIER

Vice-Président du Conseil provincial

**Collège Provincial
Rue Verte 13
7000 Mons**

Montignies sur Sambre, le 8 février 2020

Interpellation au Conseil Provincial du 18 février 2020 : La Province en mal de chiffres

Chers Membres du Collège provincial,

Hainaut développement (HD) vient de nous faire parvenir deux documents « *La Province du Hainaut en quelques chiffres* »

Le premier sous format « accordéon » reprenant les tableaux statistiques concernant le territoire hainuyer tels que la population, les revenus, l'emploi, le PIB, les investissements, etc... Celui est accompagné d'une brochure explicative avec des commentaires et des graphiques permettant d'expliquer ces chiffres souvent complexes.

Malheureusement, cette année, un couac a eu lieu et nous avons reçu une brochure explicative redondante de 33 pages composée de la Table des matières, du début du Chapitre I, avant l'introduction de notre Députée Fabienne DEVILERS et Présidente de Hainaut Développement qui nous explique (sic) « *que cette brochure commentée dégage la situation économique et sociale en Hainaut* ». Je suppose que notre Députée donnait au verbe « dégager » son sens 1^{er} qui veut dire « Retirer ce qui encombre » par exemple dégager une route ou un passage !

En effet, après la page introduction revient la page table des matières et ceteri et cetera...

Même topo pour la fin de la brochure ou la conclusion nous est proposée quatre fois.

Le Collège provincial pourrait-il me faire connaître si un exemplaire spécialement dédié m'a été envoyé et quelles sont les modalités de conception, de production et d'impression de ce type de documents par la province de Hainaut ?

Dans le cas présent, quelles sont les étapes du processus qui n'ont pas fonctionné : Maquette, bons à tirer, fichier d'impression ?

Je suppose qu'une réédition est programmée ? Quel sera le coût estimé de cette réimpression et de son envoi ?

Qui va payer la facture ? Hainaut Concept Impression ? Hainaut développement ? Le service communication de la Province ?

Dans l'attente de votre réponse, chers Membres du Collège provincial, veuillez recevoir mes carolorégiennes et écologiques salutations.

Luc PARMENTIER
Vice-Président du Conseil provincial